

Syndicat Français des Spécialistes en Orthodontie

Site officiel

Il ne faut pas se tromper de combat ; À la veille de l'entrée en vigueur du RAC zéro, notre profession est inquiète car, elle doit faire face à une concurrence de plus en plus forte de tous les professionnels réalisant des traitements d'orthodontie.

Le SFSO depuis six mois a décidé de mettre « *les grands moyens au service de ses adhérents* » pour éradiquer le fléau de la publicité illégale et il a fait appel à un cabinet d'avocats qui effectue une mise en demeure par courrier et, les résultats sont là, avec un taux de réussite proche de 100 %.

Mais, les requins sont de sortie !

Nous voyons apparaître une multiplication de Centres Dentaires dans toute la France, ceux ci sont non seulement créés par des organismes mutualiste ou d'assurances complémentaires mais, également par des confrères orthodontistes croyant trouver une mine d'or dans la création de centres spécialisés dans l'Orthodontie et principalement celle de l'adulte.

Les progrès technologiques ayant favorisé cette situation, ces confrères savent bien que ne ce ne sont pas eux qui traiteront les patients mais le plus souvent des non-spécialistes. Ils ne sont néanmoins pas arrêtés par ces problèmes éthiques, l'appât du gain étant plus fort qu'un problème de santé publique!

Le SFSO se fera un devoir de dénoncer publiquement cette dérive de la santé publique. Nous avons vu dans les pays limitrophes et, en France, suffisamment de problèmes déjà créés avec les centres Low-cost effectuant de la prothèse et des implants à tout va. Pour combattre ceci nous devons nous regrouper et faire connaître au grand public l'Orthodontie de qualité pratiquée par *les Spécialistes*. À la suite du sondage effectué en novembre dernier sur les professionnels de l'Orthodontie, les résultats montrent de manière certaine l'implication de nos confrères dans l'évolution de la profession.

Plus de la moitié des confrères se rendent compte de la nécessité d'un regroupement, ce qui doit être la dernière et ultime ligne de défense de notre profession face à la marée de financiers investissant dans des centres "low cost" comme pour d'autres professions.

D'autre part, les pouvoirs publics avec la mise en place prochainement du RAC-zéro effectuent de nombreux contrôles dans les cabinets, particulièrement sur les règles d'affichage, sur l'information du patient, sur les devis conventionnels et tout autre moyen. Cependant, il leur arrive souvent de se tromper et de penser que nos traitements sont faits à partir d'appareils effectués sur mesure. Or nous savons tous ce que les multiattache sont des éléments préfabriqués, provisoires, et n'ont rien à voir avec des prothèses faites pour rester définitivement en bouche. Nous n'avons pas, de ce fait, les mêmes obligations de traçabilité et d'origine que pour la prothèse dentaire. Si vous êtes amenés à subir un contrôle n'oubliez pas de le préciser. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat par mail : qui vous transmettra une réponse adaptée.

Enfin, une grande action est en cours de préparation pour faire connaître *les Spécialistes* au grand public et nous vous en ferons part d'ici quelques mois.

Important



Pour recevoir des SMS d'alerte, communiquez votre numéro de portable au secretariat

8, avenue Simon Bolivar, 75019 Paris tél:01 40 03 04 37
secretariat@sfsso.fr